



La Commune de Tolochenaz
Rue du Centre 29 - CP 97
1131 Tolochenaz

T. +41 (0)21 811 29 30
greffe@tolochenaz.ch
www.tolochenaz.ch

DEMANDE D'ABATTAGE D'ARBRE

☐ Entretien courant

☒ Permis de construire

N° CAMAC ...226.667.....

SITUATION / ADRESSE :		N° PARCELLE :	
Ch. des Chambeilles 9 a/b/c/d, 1131 Tolochenaz		364	
NOM DU PROPRIÉTAIRE :			
Sarah Nautzi			
ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE :		N° TÉL :	E-MAIL :
Pa Gérance Emery SA Pl. Dufour 3 - 1110 Norges		0211 804.82.51	bn@geranceemery.ch
MOTIF DE LA DEMANDE selon art 15 de la LPrPp			
☐ Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés.			
☐ Entrave avérée à l'exploitation agricole.			
☒ Impératifs de construction ou d'aménagement.			
☐ Autre : Dérivation d'une conduite de l'OFROU			
ESSENCE(S) À ABATTRE Nom latin	DIAMÈTRE DU OU DES TRONC(S) mesure à 1.3m du sol	ESSENCE(S) PRÉVUE(S) EN COMPENSATION joindre un plan ou un croquis de l'emplacement sur la parcelle	NOMBRE
Ulmus regia	60 cm	Acer campestre	1
		Sorbus aucuparia	1
		Carpinus betulus	1
		Prunus padus	1
		Quercus petraea	1
		Liquidambar styraciflua	1

Seuls les dossiers complets seront traités. Merci de joindre les annexes suivantes :

- Photo du ou des arbre(s) à abattre
- Plan ou croquis de situation précisant l'emplacement sur la parcelle des arbres à abattre
- Plan ou un croquis de l'emplacement proposé pour les plantations compensatoires

Tolochenaz, le 08.09.26

Signature du/des propriétaire(s) :

Gérance Emery SA
Place Dufour 3
Case postale
1110 Morges 1

Informations générales

Selon le règlement sur les émoluments administratifs en matière de constructions, les frais de parution dans la Feuille des Avis officiels (FAO) seront perçus.

Le règlement relatif à la protection des arbres peut être obtenu sur [Patrimoine arboré | Etat de Vaud \(vd.ch\)](#)

Les plans des parcelles peuvent être réalisés sur [map.cjl.ch](#)